

Pièces à joindre au dossier de demande d'inscription :

- le dossier de demande d'inscription rempli et signé,
- l'acte de naissance de l'enfant ou photocopie du livret de famille,
- le certificat de baptême ou photocopie du livret de famille chrétienne,
- la photocopie des pages vaccinations du carnet de santé,
- la photocopie des bulletins trimestriels (des appréciations pour les classes de maternelles) de l'année précédente et de l'année en cours,
- 2 photos pour le primaire (dont 1 à coller sur le dossier), 1 seule pour le collège, (à coller également sur le dossier) avec les nom et prénom de l'enfant écrits au dos,
- 1 chèque de 90 € de frais de dossier (1 seul par famille) à l'ordre de « Association Educative des Lys – AEL ». Ce chèque est acquis à l'école après le rendez-vous avec le chef d'établissement quelle que soit l'issue de l'entretien.

En cas d'acceptation :

La direction vous envoie un mail de confirmation et vous demande de retourner à l'école :

- 1 chèque d'acompte à l'ordre de « Association Educative des Lys – AEL » (cf règlement financier ci-joint),
- l'autorisation de prélèvement bancaire remplie et signée,
- un RIB,
- la charte des parents d'élèves signée des 2 parents.

A fournir en fin d'année dès que possible :

- la photocopie des bulletins (des appréciations pour les classes de maternelles) des 2^{ème} et 3^{ème} trimestres de l'année en cours,
- la photocopie de l'attestation de passage dans la classe supérieure,
- la photocopie du certificat de radiation ou quitus de l'école précédente.

Modalités d'inscription

1. Adresser à l'établissement un dossier d'inscription rempli et signé avec toutes les pièces à joindre (cf liste au recto). **Le dossier doit être complet pour être étudié.**
2. Selon les places disponibles, le secrétariat fixe un rendez-vous parents + enfants avec la direction, ou informe les parents de la mise des dossiers en liste d'attente.
3. Rendez-vous avec la direction. Le chèque de frais de dossier est encaissé quelle que soit l'issue de l'entretien
4. *Pour le collège, Les élèves pré-inscrits en 6e en 2023-2024 effectueront un contrôle de connaissances au collège le samedi 4 février de 09h à 12h. Concernant les élèves pré-inscrits en 5e, 4e ou 3e, la direction du collège se réserve la possibilité, après examen de leur dossier scolaire, de leur faire effectuer un contrôle de connaissances.*
5. La direction informe les parents par mail : acceptation, mise en liste d'attente, ou refus.
6. En cas d'acceptation, les parents confirment leur souhait dans les 15 jours et renvoient l'autorisation de prélèvement bancaire remplie, un RIB, un chèque d'acompte à l'ordre de « Association Educative des Lys – AEL » (encaissé au mois de mars) et la charte de l'école signée des deux parents. L'établissement conserve l'acompte même en cas de désistement ultérieur.
7. Les parents envoient au fur et à mesure les photocopies des bulletins trimestriels de l'année en cours puis les photocopies de l'attestation de passage dans la classe supérieure et du certificat de radiation.
8. En cas de mise en liste d'attente, l'établissement informe au fur et à mesure les parents de l'évolution de la situation.

Contacts

Ecole :

Directrice : Maïlys Morin – mail : direcole.stjosephdeslys@gmail.com

Secrétariat : tél : 09 51 05 24 24 (lundi, mardi, jeudi, vendredi pendant les horaires scolaires)

Mail : secretariatecole@stjosephdeslys.fr

Courrier postal : Ecole St Joseph des Lys – 38 rue Rémilly – 78000 Versailles

Collège :

Directeur: Xavier Ferrey – mail : x.ferrey@stjosephdeslys.fr

Secrétariat : tél : 09 52 39 07 69 (lundi, mardi, jeudi et vendredi matins en période scolaire)

Mail : secretariatcollege@stjosephdeslys.fr

Courrier postal : Collège St Joseph des Lys 35 rue Rémilly - 78000 Versailles

Demandes d'inscription en cours à St Joseph des Lys au collège et/ou au primaire :

- prénom : classe :

- prénom : classe :

- prénom : classe :

- prénom : classe :

Dossier d'inscription

Année scolaire : **2023-2024**

Classe demandée

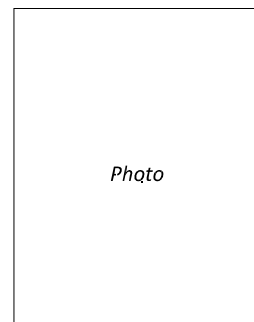
Nom

Prénom

Né(e) le

à

Nationalité



Adresse actuelle : Tél. :

Adresse au jour de la rentrée : Tél. :

SITUATION DE FAMILLE

Père

Nom et prénom :

Profession :

Mobile : Mail :

Mère

Nom et prénom :

Profession :

Mobile : Mail :

Réservé au secrétariat

- Livret de famille
 Certificat de baptême
 Vaccins
 2 photos
 Radiation/Exeat
 Passage de classe
 Bulletins A 1 2 3
 Bulletins B 1 2 3
 Frais de dossier
 Acompte
 Prélèvement
 RIB
 Charte

Rendez-vous pris le

SCOLARITE ANTERIEURE

| <i>Année scolaire</i> | <i>Classe</i> | <i>Etablissement</i> |
|-----------------------|---------------|----------------------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

FRERES ET SOEURS

| <i>Nom et prénom</i> | <i>Année de naissance</i> | <i>Etablissement fréquenté ou profession</i> |
|----------------------|---------------------------|--|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

SITUATION PARTICULIERE (Handicap, décès, séparation, etc.)

Précisez :

.....
.....

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Comment avez-vous connu Saint Joseph des Lys ?

.....

Quelles sont vos motivations en inscrivant votre enfant dans notre établissement ?

.....
.....
.....
.....
.....

Appartenance de l'enfant à un mouvement de jeunesse :

L'enfant-est-il baptisé ? Oui Non

L'enfant a-t-il fait sa première communion ? Oui Non

L'enfant a-t-il été confirmé ? Oui Non

L'enfant a-t-il fait sa profession de foi ? Oui Non

Paroisse habituellement fréquentée :

Nous, parents ou tuteurs, confirmons les renseignements contenus dans ce dossier et nous engageons à signaler toute modification. Nous déclarons accepter le projet éducatif et le règlement financier de l'établissement tels qu'ils sont présentés dans les circulaires. En outre Saint Joseph des Lys étant un établissement fondé par des parents, nous participerons activement aux différentes activités permettant son bon fonctionnement (Marché de Noël, WE de travaux...).

Nous nous engageons à remettre à l'établissement dès la rentrée scolaire une attestation de responsabilité civile et la fiche sanitaire signée par le responsable de l'enfant.

Fait à le :

Signature des deux parents

L'établissement s'engage à vous faire part de sa décision après examen du dossier, entretien avec la direction pour les nouvelles familles, et examen pour les collégiens.